



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Ambition Europe

Lettre d'information de la délégation
Auvergne-Rhône-Alpes à Bruxelles



N°105 du 2 novembre 2020

UNE

LES DISCUSSIONS S'ACCÉLÈRENT SUR LA PAC



Crédit photo : © Pom' Flickr CC

Deux ans après la publication des propositions de la Commission européenne pour la future Politique agricole commune, le Conseil et le Parlement ont arrêté leur position respective sur les trois règlements PAC.

Ce sont d'abord les États membres qui se sont prononcés en arrachant une [approche générale](#) le 21 octobre à l'issue d'un Conseil Agriculture particulièrement difficile. Le Parlement européen a suivi de près avec l'adoption le 23 octobre des trois rapports sur la PAC (cf. les rapports consolidés sur le [règlement Plans stratégiques](#), le [règlement horizontal](#) et le [règlement OCM](#)), au terme d'une semaine de discussions et votes en plénière (cf. [communiqué de presse](#)).

Au Conseil comme au Parlement, c'est la proposition de règlement sur les Plans stratégiques qui a cristallisé les débats, notamment les dispositions relatives à la future architecture verte de la PAC : le niveau d'ambition de la conditionnalité environnementale pour les paiements aux agriculteurs, la place des programmes écologiques (« eco-schemes ») dans le premier pilier ainsi que la part du second pilier (FEADER) consacrée aux dépenses liées à l'environnement et au climat. Chez les deux co-législateurs, la tendance est à l'assouplissement des dispositions proposées par la Commission européenne en 2018, déclenchant la critique des ONG qui dénoncent un « greenwashing » et une ambition insuffisante au regard des enjeux environnementaux et climatiques. Critique d'autant plus vive que les amendements au Parlement visant à intégrer dans les futurs Plans stratégiques les objectifs du Pacte vert européen (« Green Deal ») et de la stratégie « de la ferme à la table » ont été rejetés, et que le Conseil a réaffirmé dans ses [conclusions](#) adoptées le 19 octobre sur la stratégie « de la ferme à la table », le caractère non contraignant de ces objectifs et appelé la Commission à « fonder ses futures propositions législatives sur des analyses d'impact approfondies ». L'adoption des

mandats de négociation au Conseil et au Parlement ouvre la voie à l'organisation des [trilogues](#) qui devraient être lancés prochainement entre les équipes de négociation des deux institutions et pourraient durer plusieurs mois jusqu'à l'adoption d'un accord final escompté d'ici mi-2021.

Rappelons que la prochaine PAC ne débutera qu'en 2023. Les deux prochaines années seront couvertes par un [règlement de transition](#) et s'effectueront dans le cadre d'une prolongation des dispositifs et programmes existants sur la base des enveloppes prévues pour 2021 et 2022 dans [le Cadre financier pluriannuel 2021-2027 et le Plan de relance...](#) qui doivent encore faire l'objet d'un accord définitif entre Conseil et Parlement européen d'ici la fin de l'année ! En l'absence d'accord en temps voulu et pour éviter toute rupture de financement sur la PAC, la programmation pourra néanmoins se poursuivre en 2021 sur la base des plafonds budgétaires de 2020.

NOTRE RÉGION ET L'EUROPE

GRANDES ORIENTATIONS RÉGIONALES POUR LA PÉRIODE 2021-2027



Les grandes orientations 2021-2027 pour la mise en œuvre des fonds européens sur le territoire régional ont été approuvées par le Conseil régional.

Pour rappel, la Région Auvergne-Rhône-Alpes a réaffirmé sa volonté d'être autorité de gestion du FEDER et du FSE+ 2021-2027. L'assemblée du Conseil régional des 8 et 9 juillet 2020 a ainsi approuvé les grandes orientations 2021-2027 pour la mise en œuvre des fonds européens sur le territoire régional (voir [la délibération](#)).

[Pour le FEDER et le FSE+](#), la Région déclinera en fonction des besoins du territoire les 5 objectifs stratégiques proposés par la Commission européenne : une Europe plus intelligente, plus verte et à zéro émission de carbone, plus connectée, plus sociale, et enfin plus proche des citoyens.

Dans le contexte de sortie de crise, les fonds européens 2021-2027 permettront notamment d'accompagner la transition économique en soutenant le développement de l'innovation et les secteurs économiques clés, et de contribuer au pacte vert européen via le soutien à la transition énergétique propre et équitable, les investissements verts et bleus, l'économie circulaire, l'adaptation au changement climatique et à la prévention des risques naturels.

Concernant le FEADER, [les orientations de la collectivité pour le prochain programme](#) reposeront sur 6 axes stratégiques : assurer le renouvellement des générations en agriculture, pour viser un maintien du nombre d'actifs (1), renforcer la solidité du secteur agricole en accompagnant leur transition face aux défis climatique et de préservation des ressources naturelles (2), renforcer la création et captation de valeur par les agriculteurs, en s'inscrivant dans les attentes sociétales en matière d'alimentation et notamment de relocalisation (3), accompagner la transition du secteur forêt-bois face aux défis du changement climatique et favoriser la valorisation de la ressource locale (4), favoriser l'attractivité des zones rurales et la relocalisation de leur économie, en préservant les ressources naturelles et en relevant le défi du changement climatique (5), développer la production d'innovations, la diffusion de connaissances et les collectifs, sur les enjeux d'adaptation au changement climatique, de transition agro-écologique et de performance économique (6).

VILLAGES CONNECTÉS ET PASTORALISME DANS LA RÉGION ALPINE



Crédit photo : © Bruno Malfondet - Flickr CC

Organisés dans le cadre de la Présidence française de la SUERA, deux événements ont permis d'intensifier les échanges dans des domaines d'intérêt majeur pour l'espace Alpin.

Les Assises du pastoralisme alpin se sont tenues à Grenoble le 8 octobre dernier dans le cadre de la présidence française de la [SUERA \(Stratégie de l'Union Européenne pour la Région Alpine\)](#) en lien avec le [Festival du film international sur le pastoralisme et les grands espaces](#). La journée a réuni des experts, élus aux niveaux régional et local, et acteurs de terrain parmi lesquels des éleveurs, pour échanger sur les transitions de l'élevage pastoral face aux mutations en cours et évoquer les défis auxquels sont confrontés la filière. La nécessité de valoriser les productions locales et d'échanger à l'échelle euro-alpine sur les bonnes pratiques à adopter ont notamment été mentionnées. Les ateliers participatifs ont été aussi l'occasion de présenter les différents projets européens Interreg en cours ([Alpfoodway](#), [AlpBioEco](#), [TransFoVaal](#)...) et de proposer des recommandations pour la prochaine programmation européenne.

Les 5 et 6 octobre, toujours à Grenoble, ce sont les Smart Villages (ou « villages connectés ») qui ont été mis en avant à l'occasion d'un événement organisé par l'ADRETS (Association pour le Développement en Réseau des Territoires et des Services) en lien avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes. [Le projet Smart Villages](#), financé par l'Union européenne dans le cadre du programme Interreg Espace alpin, a démarré en mai 2018, et a été mis en valeur dans cet événement dédié aux opportunités pour la transition écologique et l'attractivité de la région alpine. Des visites de terrain à La Chapelle en Vercors et à Autrans-Méaudre ont permis de présenter des initiatives locales destinées à étoffer l'offre de transport sur le plateau et à offrir des tiers-lieux comme « [La Jolie Colo](#) ». Les échanges en plénière, en présence notamment du conseiller délégué aux Vallées de montagne de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, ont mis en avant les politiques en matière de transition numérique et écologique dans les zones rurales.

LES QUATRE MOTEURS POUR L'EUROPE ENGAGÉS POUR LA RELANCE ÉCONOMIQUE



Crédit photo : © 4ME Catalonia

Le 12 octobre dernier, les Régions partenaires se sont retrouvées pour un événement conjoint à l'initiative de la Catalogne dans le cadre de [la Semaine européenne des Régions et des Villes](#) (EWRC) pour évoquer leurs actions en faveur de la relance économique.

En présentant les plans de relance initiés pour répondre à la crise économique et sociale liée à l'épidémie de COVID-19, les [Quatre Moteurs pour l'Europe](#) (Bade-Wurtemberg, Catalogne, Lombardie et Auvergne-Rhône-Alpes) ont souhaité démontrer le rôle essentiel que jouent les

Régions, aux côtés de l'État et des institutions européennes, pour aider leurs territoires à préparer la relance. Chaque Région a ainsi développé un axe thématique particulier de son plan de relance. Pour la Région Auvergne-Rhône-Alpes, la conseillère régionale déléguée aux Relations transfrontalières, a présenté la dimension environnementale du [plan de relance régional](#), qui fait écho à l'ambition du Green deal européen, avec plusieurs piliers : la rénovation énergétique, les énergies renouvelables, l'hydrogène vert, la transition vers une économie relocalisée et circulaire, les mobilités douces et la préservation des ressources naturelles.

Karin Scheiffele, directrice des Affaires internationales et de la Coopération transfrontalière du Bade-Wurtemberg, a mis l'accent sur la coopération transfrontalière et le défi du rétablissement des contrôles aux frontières. Alan Christian Rizzi, sous-secrétaire en charge des Relations avec les délégations internationales de la Lombardie, a exposé le plan de soutien aux infrastructures, avec le lancement de très nombreux chantiers, notamment en lien avec les Jeux Olympiques d'hiver que la Lombardie accueillera en 2026 (Milan et Dolomites). Enfin, Marta Curto, directrice générale de l'Analyse économique de la Catalogne, a présenté le soutien à l'innovation pour le système de santé et les grandes priorités d'une « économie pour la vie » (éducation, inclusion sociale, etc.). Revoir l'atelier en replay, c'est [ici](#).

PRÉSENTATION DU PLAN DE RELANCE EUROPÉEN (NEXT GENERATION EU)



La Délégation de la Région Auvergne-Rhône-Alpes à Bruxelles et l'Agence Auvergne-Rhône-Alpes Entreprises ont organisé le 22 octobre un [webinaire](#) consacré aux dernières actualités autour du Plan de relance, Next Generation EU.

Crédit photo : © Commission européenne 2020

Pour rappel la Commission européenne avait annoncé en mai 2020 le Plan de relance européen intitulé, « Next Generation EU », qui avait fait l'objet de vives et longues discussions entre Chefs d'États et de gouvernements pour aboutir à un accord le 21 juillet dernier après 4 jours de discussions au sommet. Alors que les négociations interinstitutionnelles se poursuivent, la présentation réalisée par La Délégation de la Région Auvergne-Rhône-Alpes à Bruxelles et l'Agence Auvergne-Rhône-Alpes Entreprises a détaillé quelques dispositifs susceptibles d'être mobilisés par les acteurs régionaux tels que [ReactEU](#) ou [le Fonds de Transition juste \(FTJ\)](#). Une centaine de personnes (collectivités, acteurs économiques, universités) ont participé à ce webinaire, qui sera suivi d'un autre dans quelques mois, lorsque des aspects plus opérationnels du Plan de relance seront à même d'être présentés.



INTERREG MED : DERNIER APPEL À PROJETS



Le programme INTERREG de coopération territoriale sur la [zone « Méditerranée »](#) vient de lancer un appel à projets pour le transfert des résultats de projets réalisés ces dernières années sur les axes « efficacité énergétique des bâtiments » et « énergies renouvelables ».

Les projets présentés rassembleront des « donneurs », qui ont participé aux [projets MED ayant produit des résultats à transférer](#), et des « receveurs », qui pourront mettre en œuvre ces résultats (transfert) ou les inclure dans leurs politiques publiques. La méthodologie du projet doit faciliter et accompagner ce transfert. L'appel à projets est ouvert jusqu'au 15 décembre 2020 et les projets pourront débuter dès mars 2021. Toutes les informations sur cet appel à projets sont disponibles en suivant [ce lien](#).

CONFÉRENCE FINALE DU PROJET CLUSTERIX 2.0



Les enseignements du projet ont été présentés le 16 octobre.

La conférence finale du [projet Interreg Europe Clusterix 2.0](#) a rassemblé près de 80 personnes venant de 17 pays. Les 10 partenaires du projet dont la Région Auvergne-Rhône-Alpes ont fait part des principaux enseignements tirés de leur participation à Clusterix 2.0 et des actions qu'ils ont menées sur les thèmes du management des clusters, des services innovants pour les PME et du rôle des clusters dans les partenariats public-privé d'innovation.

Pour la Région Auvergne-Rhône-Alpes, la Direction du développement économique a témoigné de l'apport de l'échange avec la Région suédoise de Skåne sur le suivi et l'évaluation des clusters. L'enregistrement de la conférence est disponible [sur le site du projet](#).

Pour en savoir plus sur ce projet, consulter la [fiche de présentation](#).

PROJET MEDTECH : À VOS AGENDAS !



Stimuler les technologies médicales : le rôle des politiques régionales d'innovation.

Crédit photo : © everythingpossible-123R

Après une première phase d'échange d'expériences, les partenaires du [projet Interreg Europe Medtech4 Europe](#), dont la Région Auvergne-Rhône-Alpes est chef de file, vous invitent à en partager les résultats. À cette occasion, les partenaires présenteront les changements qu'ils souhaitent mettre

en œuvre dans leurs régions pour améliorer les politiques de soutien à l'innovation au service des technologies médicales. Rendez-vous le 17 novembre 2020 de 13h30 à 15h00 pour une conférence en ligne.

Pour plus d'informations et vous inscrire, c'est [ici](#).

Pour en savoir plus sur ce projet, consulter la [fiche de présentation](#).

CHALLENGE MOBILITÉ 2020 À L'HEURE EUROPÉENNE



La Région organisait le 22 septembre l'édition 2020 du Challenge Mobilité à l'occasion de la Semaine européenne de la mobilité.

Crédit photo : © European mobility week

À [l'échelle européenne](#), l'objectif de l'initiative est de chercher à améliorer la santé publique et la qualité de vie en promouvant une mobilité propre et des transports urbains durables. Avec près de 60 000 inscrits, la 10^{ème} édition du [Challenge Mobilité de la Région](#) avait pour ambition d'encourager tous les salariés du territoire régional à tester d'autres modes de déplacement que la voiture individuelle le temps d'une journée.

Les 1 946 entreprises et établissements inscrits ont notamment permis d'éviter 7 729 heures de bouchons sur le territoire régional.

CONFÉRENCE SUERA ET GREEN DEAL



Le 19 octobre, la Région participait à une conférence organisée dans le cadre de la [Semaine européenne des Régions et des Villes](#).

Crédit photo : © L'Europe s'engage en Corse

Cette conférence pilotée par la Région Sud-Paca a rassemblé plusieurs partenaires de la [SUERA](#) (stratégie macrorégionale alpine) : Bade Wurtemberg, Piémont, Land de Salzbourg, Vallée d'Aoste et Auvergne-Rhône-Alpes autour du pacte vert européen (Green deal).

Elle a notamment mis en valeur les actions en faveur du soutien aux technologies hydrogènes dans le cadre du Green deal. Co-animée par le Pôle de compétitivité [Tennerdis](#), cette session a rassemblé une conseillère régionale et des représentants du Bade-Wurtemberg et du Piémont. L'autre partie de la conférence a été consacrée à la biodiversité. Les échanges ont été clôturés par Herbert Dorfmann, membre du Parlement européen.

MOBILISATION RÉGIONALE AUTOUR DU TOURISME LORS DE LA SEMAINE EUROPÉENNE DES RÉGIONS ET DES VILLES



Crédit photo : © Patrick Rosenberg - Flickr CC

Au programme : la relance du tourisme vue sous le prisme macrorégional et la gestion des destinations.

C'est le 14 octobre dernier que la Région et Auvergne-Rhône-Alpes tourisme ont participé à deux ateliers de la [Semaine européenne des Régions et des Villes](#).

Le directeur du tourisme de la Région, François Boissac, a représenté la [Présidence française de la Stratégie macrorégionale alpine](#) (SUERA) au sein d'un atelier impliquant les 4 stratégies macrorégionales de l'Union européenne et portant sur un échange d'expériences sur la relance du tourisme. François Boissac a notamment présenté [le manifeste pour une région alpine durable et résiliente](#) adopté le 12 juin dernier sous Présidence française. Les échanges modérés par la DG Regio de la Commission ont montré l'intérêt d'une coopération sur ce sujet entre les représentants des [quatre macrorégions](#) et devraient se poursuivre pour déboucher sur des initiatives concrètes. Pour visionner cet atelier en replay, c'est [ici](#).

L'autre atelier sur le tourisme piloté par Auvergne-Rhône-Alpes tourisme a rassemblé plusieurs partenaires du projet Interreg Europe [DestinationSmes](#). Introduit par une représentante du secrétariat conjoint Interreg Europe qui a dressé un état des lieux du programme actuel et des préparatifs de la période 2021-2027, il a ensuite permis aux partenaires du projet d'illustrer six caractéristiques de la gestion de destinations : gouvernance, création d'infrastructures, évènementiel, marketing, innovation et mobilité/transport.

Cet atelier peut être visionné en replay [ici](#).

ACTUALITÉS

PROGRAMME DE TRAVAIL 2021 DE LA COMMISSION EUROPÉENNE



Crédit photo : © Commission européenne

L'Exécutif européen entend s'adapter à la crise tout en gardant le cap sur la mise en œuvre de ses 6 grandes priorités.

C'est le 19 octobre que la Commission a présenté son [programme de travail](#) détaillé pour l'année à venir. S'il marque le passage de la stratégie à la mise en œuvre pour [les 6 grandes priorités](#) annoncées par la Présidente Ursula von der Leyen en 2019, il a fait l'objet d'une réorientation pour s'adapter à

la crise sanitaire et en tirer les leçons. Il confirme ainsi la détermination de la Commission à mener la double transition écologique et numérique mais fait aussi apparaître la nécessité de bâtir une union européenne de la santé. Un certain nombre de mesures sont notamment prévues dans le cadre du pacte vert européen pour atteindre une réduction de 55% des émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2030.

Afin par ailleurs de concrétiser la « décennie numérique », une feuille de route 2030 sera établie et les initiatives se multiplieront telles que par exemple les propositions législatives pour réguler l'intelligence artificielle et encadrer les données. En réaction à la crise sanitaire, une initiative visant à créer un espace européen des données dédiées à la santé est également annoncée. Une nouvelle Agence consacrée à la recherche biomédicale sera établie et les pouvoirs des différentes agences existantes de l'UE seront renforcés. Enfin parmi les autres initiatives impactées par la crise sanitaire, on citera une actualisation de la nouvelle stratégie industrielle pour l'Europe, un « ambitieux » plan d'action de mise en œuvre du socle européen des droits sociaux et une nouvelle stratégie pour l'avenir de Schengen. Par ailleurs, la Commission continuera au niveau international de jouer un rôle de premier plan afin de permettre à tous d'accéder à un vaccin contre la Covid-19.

Ce programme de travail a été globalement bien accueilli par le Parlement européen [réuni en session plénière le 20 octobre](#). Ceci est de bonne augure pour la Commission qui a entamé les pourparlers avec Parlement et Conseil afin de déboucher sur une déclaration commune établissant leurs priorités partagées en décembre prochain.

PREMIÈRE ÉDITION DU BAROMÈTRE ANNUEL RÉGIONAL ET LOCAL DE L'UNION EUROPÉENNE : UN PREMIER PAS VERS UNE EUROPE MULTINIVEAUX ?



Crédit photo : © Comité européen des Régions

Les Régions, mises à l'honneur durant la [Semaine européenne des Régions et des Villes](#), doivent jouer un rôle plus prééminent au sein de l'Union dans les années à venir.

Selon Apostolos Tzitzikostas, Président du [Comité européen des Régions](#), les collectivités régionales méritent davantage d'attention, rappelant leur rôle de premier plan dans la gestion de la crise sanitaire à l'occasion de son intervention lors de la dix-huitième semaine des Régions et des Villes. En effet, cette crise a permis de mettre en lumière les limites d'une Europe bidimensionnelle, entre Union et États membres, dans laquelle les Régions et les Villes ne sont pas assez entendues. Non seulement les infrastructures infranationales sont celles envers lesquelles les citoyens européens ont le plus confiance, mais 67% d'entre eux souhaiteraient qu'elles exercent plus d'influence sur les décisions de l'Union. Ursula von der Leyen, Présidente de la Commission européenne, qui s'est exprimée à son tour sur le sujet, a insisté sur le rôle du Plan de relance européen, [Next Generation EU](#), dans le rétablissement des collectivités régionales et locales, situées en première ligne durant la crise sanitaire. Celui-ci ciblera particulièrement la résilience des systèmes de santé en investissant dans de nouvelles structures hospitalières, dans des équipements plus performants et dans des systèmes de soins plus robustes. Dans la même perspective, la Chancelière allemande Angela Merkel,

venue présenter les priorités de [la présidence allemande du Conseil de l'Union européenne](#), a souligné l'importance fondamentale d'une coopération étroite entre les institutions de l'Union, mais également entre les niveaux nationaux et leurs structures infranationales, indispensables à la relance de l'Europe.

Par ailleurs, la Semaine européenne des Régions et des Villes a été l'occasion pour le Président du Comité européen des Régions de présenter la [première édition du baromètre annuel régional et local de l'Union européenne](#), lancé récemment. Le document alerte notamment sur les conséquences du coronavirus concernant les recettes des infrastructures infranationales. En effet, en 2020, les pertes pourraient se chiffrer autour de trente milliards d'euros en Allemagne, en France et en Italie uniquement. De plus, la crise sanitaire creuse les inégalités sociales et économiques sur les différents territoires de l'Union, notamment les divergences dans les systèmes de santé, mais également la fracture entre zones rurales et urbaines. Ce qui se révèle plus inquiétant encore concerne les jeunes qui pourraient être les premières victimes sur le marché du travail, et qui ne sont pas tous égaux face aux méthodes d'apprentissages digitales : en effet, seulement six États membres de l'Union seraient en capacité de fournir ce type d'éducation à plus de 80% de leurs étudiants.

L'EUROPE AU SERVICE DE VOS PROJETS



Vous cherchez un financement dans le domaine de l'information sur la politique de cohésion ?

Un appel à propositions a été publié. Retrouvez le [ici](#) ainsi que tous les appels à propositions en cours, recherches de partenaires et consultations publiques de la Commission européenne.

Pensez également à consulter les appels à projets du site [l'Europe s'engage en région Auvergne-Rhône-Alpes](#).



LE SAVIEZ-VOUS ?



Crédit photo : © Janelle - Flickr CC

INTERNATIONALISATION DES PME : UTILISEZ « Access2Markets »

Depuis le 13 octobre, la Commission européenne met un nouveau portail à la disposition des PME qui souhaitent développer leurs échanges à l'international.

Disponible dans la plupart des langues officielles de l'Union, « Access2Markets » informe les PME sur le contenu des accords de libre-échange conclus par l'Union et présente les produits et familles de produits qui bénéficient, dans ce cadre, de minorations douanières. De précieuses informations sur les taxes, règles d'origine, exigences techniques, procédures douanières sont également présentées pour faciliter les exportations et importations. Le portail est disponible [ici](#).

COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE ET TERRITORIALE : QUELLES SONT LES ATTENTES ?

Le 15 octobre dernier, la Commission européenne a dévoilé une [enquête](#) sur la sensibilisation et les préoccupations des citoyens européens concernant la coopération transfrontalière ainsi qu'une [déclaration](#) élaborée par de jeunes citoyens européens relative à l'amélioration de la coopération territoriale en Europe.

D'après l'enquête, la mobilité transfrontalière a fortement augmenté entre 2015 et 2020 et concerne aujourd'hui 56% des citoyens européens vivant en région frontalière. Cependant, seulement 24% d'entre eux sont conscients que l'Union européenne finance des programmes de coopération territoriale dans leurs régions. De plus, alors qu'un tiers des citoyens européens sont concernés par les enjeux transfrontaliers, le niveau de connaissance sur les programmes Interreg varie considérablement d'un État membre à l'autre (de 9% en Norvège à 49% en Slovénie). La déclaration, quant à elle, publiée à l'occasion des [30 ans du programme Interreg](#), propose douze recommandations dans cinq domaines prioritaires pour que [les programmes de coopération territoriale](#) répondent davantage aux besoins des jeunes citoyens européens. Les jeunes demandent notamment à participer davantage à des structures et réseaux européens, souhaitent que le programme Interreg soit mieux connu dans les écoles et universités, et réclament un accès facilité aux appels à projets ayant un budget dédié à la jeunesse.



DICO DE L'EUROPE



Ressources propres

Trois principaux types de "ressources propres" composent traditionnellement le budget de l'UE : les [droits de douane sur les importations](#) (16%), la [ressource fondée sur la TVA](#) (12%) et la [contribution fondée sur le revenu national brut](#) (RNB) de chaque État membre qui constitue la principale source de financement du budget européen (71%). La [décision relative au système des ressources propres de l'UE](#) de 2014 précise les ressources qui contribuent au budget de l'Union et leurs modalités de mise en œuvre, et fixe les plafonds autorisés de recettes en cohérence avec les plafonds de dépenses prévus dans le [cadre financier pluriannuel](#) 2014-2020.

Dans le cadre des discussions sur le [futur budget 2021-2027 et sur le Plan de relance](#) doté de 750 milliards d'euros, la Commission européenne a proposé une [nouvelle décision sur les ressources propres](#). Celle-ci doit être impérativement ratifiée par les parlements des États membres pour permettre l'emprunt destiné à financer le Plan de relance. L'introduction de nouvelles ressources propres proposée par la Commission pour financer le coût de ce Plan de relance et doter l'UE d'une plus grande autonomie budgétaire est également un enjeu clé des discussions entre les États et le Parlement européen.

À suivre dans les prochains numéros d'Ambition Europe un petit tour d'horizon des nouvelles ressources propres envisagées !



Pour consultez les [anciens numéros](#), rendez-vous sur le site de « L'Europe s'engage en Auvergne-Rhône-Alpes » :

www.europe-en-auvergnerhonealpes.eu

Délégation de la Région Auvergne-Rhône-Alpes
62, rue du Trône - B-1050 Bruxelles

Tél. (ligne française) +33 (0) 4 26 73 61 02

Tél. (ligne belge) +32 (0) 2 282 00 20

[Ecrire à la délégation](#)